



La revue des marchés publics



N° 4251 - Vendredi 17 octobre 2025

www.dgcmef.gov.bf

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers du Burkina

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

**MARCHES
PUBLICS**

La célérité dans la transparence



392 Avenue Ho Chi Minh
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25
Site web : www.dgcmef.gov.bf

Directeur de publication
Le Ministre délégué Chargé du Budget

Co-directeur de publication
Le Directeur Général du Contrôle
des Marchés Publics et
des Engagements Financiers
Alfred THIOMBIANO

Directeur de la rédaction
Kouané II DRABO
E-mail : kouane.drabo@finances.gov.bf

Rédacteur en chef
Abdoulaye OUATTARA
E-mail : arattaou68@gmail.com

**Conception graphique
et mise en page**
Xavier TAPSOBA
W. Martial GOUBA
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE
Bintou ILBOUDO
Frédéric Modeste Somwaoga
OUEDRAOGO
Zoenabo SAWADOGO
Boinzemwendé Chantal
KABORE/YERBANGA
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA

ISSN 0796 - 5923

Sommaire

RESULTATS PROVISOIRES

- *Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées* P. 3
- *Régions* P. 18

AVIS

Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées

- *Marchés de fournitures et services courants* P. 29
- *Marchés de travaux* P.
- *Marchés de prestations intellectuelles* P. 40

Régions

- *Marchés de fournitures et services courants* P. 49
- *Marchés de travaux* P. 54
- *Marchés de prestations intellectuelles* P. 57



**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers**

www.dgcmef.gov.bf



APPELS D'OFFRES

DES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS

MAÎTRISES D'OUVRAGES DÉLÉGUÉES

Fournitures et Services courants

PROJET REGIONAL D'APPUI AU PASTORALISME AU SAHEL PHASE 2- BURKINA FASO

Acquisition et installation d'équipements de comptage d'alevins au profit de la DGRH dans le cadre du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel Phase 2-Burkina Faso (PRAPS 2-BF)

AVIS DE DEMANDE COTATION N°2025-009/MARAH/SG/PRAPS 2-BF

Date de la Demande de Cotation : 15 octobre 2025

Pays : Burkina Faso

COMPOSANTE 3 : Amélioration des chaînes de valeur du bétail

Source de financement : Banque Mondiale accord de crédit IDA 75790 BF du 05/07/2025

Numéro de la demande de cotation : N°2025-009/MARAH/SG/PRAPS2-BF

Référence STEP: BF-PRAPS-BF-513402-GO-RFQ

Objet du Marché : Acquisition et installation d'équipements de comptage d'alevins au profit de la DGRH dans le cadre du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel Phase 2-Burkina Faso (PRAPS 2-BF)

1. Le Burkina Faso a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le coût du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel-Burkina Faso (PRAPS 2-BF). Conformément aux procédures de la Banque mondiale, le projet se propose d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du marché relatif à **l'acquisition et l'installation d'équipements de comptage d'alevins au profit de la DGRH dans le cadre du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel Phase 2-Burkina Faso (PRAPS 2-BF)**.
2. L'objectif global de la prestation est de d'acquérir du matériel de comptage d'alevins. A ce titre cet avis est publié en vue de sélectionner les fournisseurs pour **l'acquisition et l'équipement d'équipements de comptage d'alevins au profit de la DGRH dans le cadre du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel Phase 2-Burkina Faso (PRAPS 2-BF)**.
3. La passation du Marché sera conduite par la procédure de demande de cotations telle que prévue au point 5.1 « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale de Juillet 2016 Révision Novembre 2017, Août 2018, Novembre 2020, Septembre 2023 et Février 2025 ».
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'unité de coordination du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel-Burkina Faso (PRAPS 2-BF) sise à Ouagadougou (Paspanga) sur l'avenue de l'indépendance en face de l'Office de Santé des Travailleurs (OST), dans la cour de la Direction Générale des Services Vétérinaires (DGSV) au 1er étage de l'immeuble R+3, 01 BP 1475 Ouagadougou 01, Tel : (+226) 03 84 44 44 de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 minute du lundi au jeudi et de 07 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes le vendredi.
5. Le dossier de demande de cotation en français peut être obtenu par les candidats intéressés en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessous et contre un paiement forfaitaire non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA**. La méthode de paiement sera en espèce auprès du Régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) / Ministère de l'Economie et des Finances (MEF), sis à Ouagadougou, 395 avenue HO Chi Minh, Tél : (+226) 25 32 47 76.
6. Les offres devront être remises main à main au secrétariat du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel-Burkina Faso (PRAPS 2-BF) sise dans la cour de la Direction Générale des Services Vétérinaires (DGSV) au 1er étage de l'immeuble R+3, Avenue de l'indépendance en face de l'Office de Santé des Travailleurs (OST) au plus tard le **lundi 27 octobre 2025 à 9 h TU** en un (1) original et deux (02) copies. L'ouverture des plis se fera à l'issue des dépôts des offres, dans les locaux du projet le **lundi 27 octobre 2025** à partir de **9 h 00 mn** et les fournisseurs qui le souhaitent peuvent y assister.
 - La soumission des offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée.
 - Les offres remises en retard (hors délai) ne seront pas acceptées.
7. Les offres doivent comprendre :

- une garantie de soumission, en FCFA ou dans une monnaie librement convertible d'un montant de **six millions (6 000 000) Francs CFA**.
- un chiffre d'affaires d'un montant de **deux cent cinquante millions (250 000 000°) F CFA** au cours des **trois (03) dernières années**.
- une ligne de crédit d'un montant de **trente huit millions (38 000 000) F CFA**

- Les offres resteront valables pendant soixante (60) jours pour compter de la date limite ci-dessus fixée pour leur remise. Le délai de livraison est de **quatre-vingt-dix (90) jours calendaires**.
- L'administration se réserve le droit d'accepter, de rejeter toutes les offres ou d'annuler la procédure de demande de cotation à tout moment avant l'attribution du marché ou de ne point donner suite à cette demande de consultation sans être tenue de fournir les raisons de sa décision.

Le Coordonnateur

Dr Souleymane PINDE
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

Fournitures et Services courants

UNIVERSITE JOSEPH KI-ZERBO

Acquisition d'autres matériels informatiques (scanners, imprimantes, photocopieurs, vidéoprojecteurs, etc.) au profit de l'Université Joseph KI-ZERBO (UJKZ)

Avis de demande de prix

n°2025-0044/UJKZ/P/SG/PRM

Financement : Budget de l'Université Joseph KI-ZERBO, Exercice 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, de l'Université Joseph KI-ZERBO (UJKZ).

1. L'Université Joseph KI-ZERBO (UJKZ) dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet Acquisition d'autres matériels informatiques (scanners, imprimantes, photocopieurs, vidéoprojecteurs, etc.) au profit de l'UJKZ, tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions sont en lot unique : Acquisition d'autres matériels informatiques (scanners, imprimantes, photocopieurs, vidéoprojecteurs, etc.) au profit de l'UJKZ.

3. Le délai de livraison ne devrait pas excéder : trente (30) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du secrétariat de la Personne Responsable des Marchés sis à la Présidence de l'UJKZ, 03 BP : 7021 Ouagadougou 03, Boulevard Charles De GAULLE, Tél : 25 30 70 64/65.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la même adresse et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA, à l'agence comptable de l'UJKZ. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de un million deux cent mille (1 200 000) francs CFA, devront parvenir ou être remises à l'adresse bureaux du secrétariat de la Personne Responsable des Marchés sis à la Présidence de l'UJKZ, 03 BP : 7021 Ouagadougou 03, Boulevard Charles De GAULLE, Tél : 25 30 70 64/65, avant le **27/10/2025, à 9 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

L'enveloppe financière est de quarante millions (40 000 000) de francs CFA TTC.

7. L'attributaire s'engagera à respecter les directives de la banque mondiale en vigueur.

8. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

La Personne Responsable des Marchés

Adama SORI

SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DU BURKINA

Fourniture d'additifs pour combustible HFO au profit des centrales thermiques de la SONABEL

**Avis de Demande de Prix
N° 020/2025**

1. Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025 de la Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL).

2. La SONABEL dont l'identification complète est précisée aux Données Particulières du Dossier de Demande de Prix (DPDPX), lance une demande de prix ayant pour objet la fourniture d'additifs pour combustible HFO au profit des centrales thermiques de la SONABEL, en deux (02) lots :

- lot 1 : fourniture de produit additif Protea RF-65 ;
- lot 2 : fourniture de produit additif Protea WO-12.

Le budget prévisionnel de la fourniture est de :

- lot 1 : cinquante-neuf millions cent quarante-huit mille (59 148 000) F CFA TTC ;
- lot 2 : quarante-cinq millions six cent cinquante-trois mille (45 653 000) F CFA TTC.

Le délai de livraison des fournitures ne devrait pas excéder soixante jours (60) jours pour chacun des lots 1 et 2.

3. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'une interdiction ou d'une suspension et en règle vis-à-vis de l'administration du Burkina Faso.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au Département des Marchés de Fournitures, d'Equipements et de Services Courants, 2ème étage à l'immeuble COMPAORE à Ouaga 2000 ou aux adresses mail suivantes : abzeta.sanfo@sonabel.bf, secretariat.dg@sonabel.bf et secretariat.dm2@sonabel.bf. Ils peuvent prendre connaissance du dossier de demande de prix au Secrétariat du Département des Marchés de Fournitures, d'Equipements et de Services Courants, 2ème étage à l'immeuble COMPAORE à Ouaga 2000, de 10 heures à 12 heures 00 mn et de 14 heures à 15 heures 00 mn.

5. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat du Département des Marchés de Fournitures, d'Equipements et de Services Courants, 2ème étage à l'immeuble COMPAORE à Ouaga 2000, moyennant le paiement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) F CFA pour le lot 1 et trente mille (30 000) F CFA pour le lot 2. Le paiement se fera en espèce à la caisse siège sise au 1er étage du siège de la SONABEL à Ouagadougou.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, accompagnées d'une clé USB contenant les bordereaux de prix sous format Excel actif et les offres technique et financière sous format PDF, conformément aux données particulières de la demande de prix, devront parvenir ou être remises au Secrétariat du Département des Marchés de Fournitures, d'Equipements et de Services Courants, 2ème étage à l'immeuble COMPAORE à Ouaga 2000, au plus tard le **27/10/2025 à 9 heures 00 mn**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la personne responsable des marchés ne peut être tenue responsable de la non-réception de l'offre transmise par le candidat.

7. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

- lot 1 : un million cent quatre-vingt-deux mille (1 182 000) F CFA ;
- lot 2 : neuf cent treize mille (913 000) F CFA.

8. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **27/10/2025 à 9 heures 00 mn** à l'adresse suivante : Salle de réunions au Rez de chaussée, de l'immeuble COMPAORE situé au côté Ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000.

9. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et aux DPDPX.

NB :

☐ Les soumissionnaires dont les offres financières seront dans la limite de tolérance de 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse et qui confirmeront leur prix, verront leur garantie de bonne exécution rehausser à 35% en application des dispositions de l'article 115 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

☐ En cas d'attribution du marché à un soumissionnaire dont l'offre est jugée déséquilibrée, le taux de la garantie de bonne exécution sera de 35% en application des dispositions de l'article 116 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

Le Directeur Général,

Souleymane OUEDRAOGO

CENTRE NATIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES

Gardiennage des locaux du CENOU

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°2026-002/CENOU/DG/PRM du 13/10/2025
Financement : Budget du CENOU, Exercice 2026

Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, Exercice 2026, du Centre national des Œuvres universitaires (CENOU).

1 Le Centre national des Œuvres universitaires sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la prestation des services suivants : **gardiennage des locaux du CENOU**.

Les prestations se décomposent en quinze (15) lots répartis comme suit :

Lot 1 : Gardiennage des locaux de la Direction Générale du CENOU et de la cité universitaire de Kossodo ;
Lot 2 : Gardiennage des locaux des cités universitaires de Patte d'Oie et de l'ENS ;
Lot 3 : Gardiennage des locaux de la cité universitaire de l'UTS ;
Lot 4 : Gardiennage des locaux du Centre régional des œuvres universitaires de Bobo-Dioulasso et des cités universitaires Koubawé et de Nasso ;
Lot 5 : Gardiennage des locaux du Centre régional des œuvres universitaires de Koudougou et des cités universitaires de Koudougou ;
Lot 6 : Gardiennage des locaux du Centre régional des œuvres universitaires de Ziniaré ;
Lot 7 : Gardiennage des locaux du Centre régional des œuvres universitaires de Dédougou ;
Lot 8 : Gardiennage des locaux du Centre régional des œuvres universitaires de Ouahigouya ;
Lot 9 : Gardiennage des locaux du Centre régional des œuvres universitaires de Banfora ;
Lot 10 : Gardiennage des locaux du Centre régional des œuvres universitaires de Gaoua ;
Lot 11 : Gardiennage des locaux du Centre régional des œuvres universitaires de Kaya ;
Lot 12 : Gardiennage des locaux du Centre régional des œuvres universitaires de Dori ;
Lot 13 : Gardiennage des locaux du Centre régional des œuvres universitaires de Manga ;
Lot 14 : Gardiennage des locaux du Centre régional des œuvres universitaires de Tenkodogo ;
Lot 15 : Gardiennage des locaux du Centre régional des œuvres universitaires de Fada N'Gourma.

2 La passation du Marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 63 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public et ouvert à tous les candidats éligibles.

3 Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations à l'adresse ci-après mentionnée, et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres aux jours et heures d'ouverture des services publics : **Secrétariat de la Personne responsable des marchés du CENOU**, 01 BP 1926 Ouagadougou 01, Tél : **78 85 43 82** situé dans la cité universitaire de Kossodo sur la route de Ziniaré/Kaya.

4 Les exigences en matière de qualifications sont : Voir le DPAO pour les informations détaillées.

5 Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer au secrétariat de la Personne responsable des Marchés du CENOU sur présentation d'une quittance (délivrée par l'agence comptable du CENOU sise à Zogona, dans l'enceinte de l'Université Joseph KI-ZERBO) d'une somme non remboursable de **vingt-cinq mille (25 000) F CFA pour chacun des lots 1, 3, 4, 5, de vingt mille (20 000) F CFA pour le lot 2 et de dix mille (10 000) F CFA pour chacun des lots 6 à 15.**

6 Les offres, présentées en un original et trois (03) copies, devront parvenir ou être remises, à Ouagadougou au secrétariat de la Personne responsable des Marchés du CENOU à la Direction générale du CENOU, sise à Kossodo, avant **le 17/11/2025 à neuf (09) heures 00 minutes TU.**

7 En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier d'appel d'offres. Les offres remises en retard ne seront pas analysées.

8 Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant fixé par lot ci-après :

lot 1 : un million deux cent quatre-vingt-dix mille (1 290 000) F CFA ;
lot 2 : trois cent soixante mille (360 000) F CFA ;
lot 3 : six cent quatre-vingt mille (680 000) F CFA ;
lot 4 : un million (1 000 000) F CFA ;
lot 5 : huit cent seize mille (816 000) F CFA ;
lot 6 à lot 15 : soixante-dix-neuf mille (79 000) F CFA pour chaque lot.

9 Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.

10 Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent assister à l'ouverture des plis, le **17/11/2025 à partir de neuf (09) heures 00 minutes TU** à l'adresse suivante : salle de réunion de la direction générale du CENOU, sise à Kossodo.

NB : Le budget prévisionnel TTC est de :

- Lot 1 : quarante-trois millions cent dix mille (43 110 000) FCFA ;
- Lot 2 : douze millions deux cent soixante-cinq mille (12 265 000) FCFA ;
- Lot 3 : vingt-deux millions neuf cent cinquante-sept mille (22 957 000) FCFA ;
- Lot 4 : trente-quatre millions neuf cent vingt mille (34 920 000) FCFA ;
- Lot 5 : vingt-sept millions deux cent quatre mille (27 204 000) FCFA ;
- Lot 6 : deux millions six cent quarante-neuf mille (2 649 000) FCFA ;
- Lot 7 : deux millions six cent quarante-neuf mille (2 649 000) FCFA ;
- Lot 8 : deux millions six cent quarante-neuf mille (2 649 000) FCFA ;
- Lot 9 : deux millions six cent quarante-neuf mille (2 649 000) FCFA ;
- Lot 10 : deux millions six cent quarante-neuf mille (2 649 000) FCFA ;
- Lot 11 : deux millions six cent quarante-neuf mille (2 649 000) FCFA ;
- Lot 12 : deux millions six cent quarante-neuf mille (2 649 000) FCFA ;
- Lot 13 : deux millions six cent quarante-neuf mille (2 649 000) FCFA ;
- Lot 14 : deux millions six cent quarante-neuf mille (2 649 000) FCFA ;
- Lot 15 : deux millions six cent quarante-neuf mille (2 649 000) FCFA.

Le président de la Commission d'attribution des marchés

Yabré Charles DARANKOUM

PROGRAMME DE RESILIENCE DU SYSTEME ALIMENTAIRE EN AFRIQUE DE L'OUEST, COMPOSANTE BURKINA FASO

ACQUISITION DE SIX (06) ELECTROPOMPES IMMERGEES AU PROFIT DU PRSA-BF

Avis de demande de cotation
N° 2025-46/MARAH/SG/RPB075/PRSA-BF
Financement : IDA (Crédit N° 6995 - BF ; Subvention N° D 921 - BF)
Reference STEP: BF-UCP/PRSA-BF-518079-GO-RFQ

Le Burkina Faso a obtenu un Crédit IDA N° 6995-BF du 21/12/2021 de l'Association Internationale pour le Développement pour le financement du Programme de Résilience des Systèmes Alimentaires en Afrique de l'Ouest / composante Burkina Faso (PRSA-BF) ». Il se propose d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre du marché à commande suivant : « **acquisition de six (06) électropompes immergées au profit du PRSA-BF** ».

La passation du Marché sera conduite par la procédure de demande de cotations telle que prévue au point 5.1 « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale de Juillet 2016 Révision Novembre 2017, Août 2018, novembre 2020, septembre 2023, février 2025 et Septembre 2025 ».

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. À cet effet, Vous voudriez bien nous faire parvenir votre meilleure offre au plus tard **le 20 octobre 2025 à 10 heures 00 minute**.

La demande de cotations pourra être retirée au secrétariat de l'Unité de Gestion du PRSA-BF.

Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, devront parvenir ou être remises sous plis fermés, avec la mention « **réponse à la demande de cotations pour l'acquisition de six (06) électropompes immergées au profit du PRSA-BF** » à l'adresse ci-après :

Secrétariat du Programme du Résilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest composante Burkina Faso (PRSA-BF), sis à Ouaga 2000, **03 BP 7108 Ouagadougou 03 ; Burkina Faso ; fixe : 25 37 61 07 ; Email : prsaburkina@gmail.com ou Email : stentika@yahoo.fr .**

Votre offre devra comprendre :

- la lettre de soumission adressée à Monsieur le Coordonnateur du Programme ;
- l'attestation de situation fiscale en cours de validité ;
- l'attestation de soumission aux marchés publics datée en cours de validité ;
- l'attestation l'agent judiciaire de l'État en cours de validité ;
- l'attestation de situation cotisante en cours de validité ;
- l'attestation d'inscription au registre du commerce et de crédit mobilier ;
- le certificat de non-faillite ;
- le Cadre de Devis Quantitatif et Estimatif dûment rempli, daté et signé ;
- le Bordereau des Prix Unitaires dûment rempli, daté et signé ;
- les prescriptions techniques dûment complétées par le soumissionnaire.

L'ouverture des plis aura lieu le **27 octobre 2025 à partir de 10 heures 15 minutes** à l'adresse ci-dessus indiquée.

La soumission des offres par voie électronique « **ne sera pas** » autorisée. Les offres remises en **retard (hors délai)** ne seront pas acceptées.

Une garantie de soumission de **quatre-vingt-dix (90 000)** est exigée, en FCFA ou dans une monnaie librement convertible.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de **soixante (60) jours**, à compter de la date limite de remise des plis.

Le délai d'exécution est de **trente (30) jours**.

L'administration se réserve le droit d'accepter, de rejeter toutes les offres ou d'annuler la procédure de demande de cotation à tout moment avant l'attribution du marché ou de ne pas donner suite à cette demande de cotations sans être tenue de fournir les raisons de sa décision.

Le Coordonnateur du Programme

Salif TENTIKA
Chevalier de l'ordre de l'Étalon

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Fourniture de pause-café et de pause déjeuner dans le cadre du recrutement des paramilitaires pour le compte du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement

Avis de demande de prix
N°2025-057F/MEEA/SG/DMP
Financement : *Budget de l'Etat, Exercice 2025*

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement (MEEA).

1. *Le Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet, la fourniture de pause-café et de pause déjeuner dans le cadre du recrutement des paramilitaires pour le compte du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement (MEEA).*

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les fournitures sont constituées en **lot unique : fourniture de pause-café et de pause déjeuner dans le cadre du recrutement des paramilitaires pour le compte du MEEA.**

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **quinze (15) jours par commande.**

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau du secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MEEA 03 BP 7010 Ouagadougou tél : 25 49 99 22, sis à Ouaga 2000, avenue SEMBENE Ousmane.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MEEA 03 BP 7010 Ouagadougou 03, tél : 25 49 99 22, sis à Ouaga 2000 et moyennant paiement d'un montant **non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA** auprès du régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) sise au 395 avenue HO Chi Minh Tél : 25 32 47 76.

6. Les offres présentées en **un (01) original et trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **cinq cent mille (500 000) F.CFA** devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la DMP/ MEEA, 03 BP 7010 Ouagadougou tél : 25 49 99 22, sis à Ouaga 2000, avant le **27/10/2025 à 09 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours calendaires**, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : le montant prévisionnel du marché est de **vingt millions (20 000 000) F CFA** Toutes Taxes Comprises (TTC).

Le Directeur des Marchés Publics p.l
Président de la CAM/MEEA

Etienne BERE
Chevalier de l'Ordre de Mérite

SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DU BURKINA

Fourniture, l'installation et la mise en service de cellules primaires 36 kV à Ouaga, Bobo-Dioulasso et Dori

**Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAOO)
N° 022/2025**

1. La Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL) a obtenu des fonds dans son budget 2025 afin de financer la fourniture de matériel de distribution électrique.
2. Le Directeur Général de la SONABEL sollicite des offres sous plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises en vue de la passation de marchés pour la fourniture, l'installation et la mise en service de cellules primaires 36 kV à Ouaga, Bobo-Dioulasso et Dori.

Les fournitures sont en lot unique.

Le budget prévisionnel des acquisitions est de trois cent soixante-onze millions sept cent mille (371 700 000) F CFA TTC ;

Le délai d'exécution des prestations est de **300 jours**.

3. La passation des marchés sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 63 et suivants du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations à la Direction des Marchés, sise à Ouaga 2000 ou aux adresses mail suivantes : abzeta.sanfo@sonabel.bf et secretariat.dg@sonabel.bf. Ils peuvent prendre connaissance des documents d'appels à concurrence au secrétariat du Département des Marchés de Fournitures, d'Equipements et de Services Courants, au 2^e étage de l'immeuble COMPAORE, sis côté Ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000 de 10 heures 00 minute à 12 heures 00 minute et de 14 heures 00 minute à 15 heures 00 minute.
5. Les exigences en matière de qualifications sont : Voir les DPAO pour les informations détaillées.
6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres complet au Secrétariat du Département des Marchés de Fournitures, d'Equipements et de Services Courants ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **cent cinquante mille (150 000) F CFA**.

Le paiement se fera en espèces à la caisse siège, au premier étage du siège de la SONABEL à Ouagadougou, ou par virement bancaire au compte n° BF42 BF02 3010 5300 1000 1001 8050 ouvert à VISTA BANK Burkina Faso. Le dossier d'appel d'offres, en version papier, sera retiré au Secrétariat du Département des Marchés de Fournitures, d'Equipements et de Services Courants sur présentation de la preuve de paiement du coût d'achat du dossier.

7. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, accompagnées d'une clé USB contenant les bordereaux de prix sous format Excel actif et les offres technique et financière sous format PDF, conformément aux données particulières du dossier d'appel d'offres, devront parvenir ou être remises au secrétariat du Département des Marchés de Fournitures, d'Equipements et de Services Courants, sis à l'immeuble COMPAORE Ouaga 2000, au plus tard le **17/11/2025 à 9 heures 00 GMT**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
8. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de sept millions quatre cent mille (7 400 000) F CFA ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible conformément à l'article 100 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.
9. Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et aux DPAO.
10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **17/11/2025 à 9 heures 00 GMT** à l'adresse suivante : Salle de réunions située au rez-de chaussée de l'immeuble COMPAORE, sis côté Ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000.

NB : Les soumissionnaires dont les offres financières seront dans la limite de tolérance de 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse et qui confirment leur prix, verront leur garantie de bonne exécution rehausser à 35% en application des dispositions de l'article 115 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

En cas d'attribution du marché à un soumissionnaire dont l'offre est jugée déséquilibrée, le taux de la garantie de bonne exécution sera de 35% en application des dispositions de l'article 116 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

Le Directeur Général,

Souleymane OUEDRAOGO

SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DU BURKINA

Fourniture de matériels électriques de distribution à la SONABEL

**Avis d'Appel d'Offres Ouvert à Commandes
N° 021 /2025**

1. La Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL) a obtenu des fonds dans son budget d'exploitation 2025 afin de financer la fourniture d'équipements.
2. Le Directeur Général de la SONABEL sollicite des offres sous-plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises en vue de la passation de marchés pour la fourniture de matériels électriques de distribution à la SONABEL.
3. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les prestations en deux lots sont réparties comme suit :

- lot 1 : Fourniture de matériels électriques de distribution au Service Distribution de Ouahigouya pour l'extension BT de la section Yaghebrado de Yako dans le Passoré.
lot 2 : Fourniture de matériels électriques de distribution au Service Distribution de Ouahigouya pour l'extension BT complémentaire du village de Poedogo-Zoungloulou dans le passoré.

Le Budget prévisionnel par lot est de :

- lot 1 : cent vingt-sept millions quatre cent quarante mille (127 440 000) F CFA TTC ;
lot 2 : cinquante-neuf millions (59 000 000) F CFA TTC ;

Le délai d'exécution des prestations est de cent vingt (120) jours.

4. La passation des marchés sera conduite par appel d'offres ouvert international tel que défini aux articles 63-67 et suivants du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres à la Direction des Marchés, sise à Ouaga 2000 ou aux adresses mail « abzeta.sanfo@sonabel.bf » et « secretariat.dm2@sonabel.bf ». Ils peuvent prendre connaissance des documents d'appel d'offres au Secrétariat de la Direction des Marchés, au 2ème étage de l'immeuble COMPAORE, sis côté Ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000, de 10 heures à 12 heures GMT et de 14 heures à 15 heures GMT.

6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres complet au Secrétariat de la Direction des Marchés, ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) F CFA pour le lot 1; et cinquante mille (50 000) F CFA pour le lot 2.

Le paiement se fera en espèces à la caisse située au siège de la SONABEL, ou par virement bancaire au compte n° BF 42 BF 02 30 10 5300 1000 1001 8050 ouvert à VISTA BANK BURKINA FASO. Le dossier d'appel d'offres, en version papier, sera retiré au Secrétariat de la Direction des Marchés sur présentation de la preuve de paiement du coût d'achat du dossier.

7. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, accompagnées d'une clé USB contenant les bordereaux de prix sous format Excel actif et les offres technique et financière sous format Pdf, conformément aux données particulières du dossier d'appel d'offres, devront parvenir ou être remises au Secrétariat du Département des Marchés de Travaux et de Prestations Intellectuelles, sis à l'immeuble COMPAORE Ouaga 2000, au plus tard le **17/11/2025 à 9 heures 00 mn GMT**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être tenue responsable de la non-réception de l'offre transmise par le candidat.

Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

- lot 1: deux millions cinq cent mille (2 500 000) F CFA ;
lot 2 : un million deux cent mille (1 200 000) F CFA ;

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **17/11/2025 à 9 heures 00 GMT** à l'adresse suivante : Salle de réunions située au rez de chaussée de l'immeuble COMPAORE, sis côté ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000.

8. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et aux DPAO.

NB : Les soumissionnaires dont les offres financières seront dans la limite de tolérance de 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse et qui confirmeront leur prix, verront leur garantie de bonne exécution rehausser à 35% en application des dispositions de l'article 115 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

En cas d'attribution du marché à un soumissionnaire dont l'offre est jugée déséquilibrée, le taux de la garantie de bonne exécution sera de 35% en application des dispositions de l'article 116 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

Le Directeur Général,

Souleymane OUEDRAOGO

LA POSTE BURKINA FASO

Acquisition, installation, et la mise en service de deux (02) automates de distribution de colis et courriers au profit de LA POSTE BF

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT (AAOO)

N° : 2025-001/LA POSTE BF/DG/DM/DMFPC

Financement : Budget FAQS, gestion 2025

Référence du financement : QSFBA2411

Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025 de La Poste Burkina Faso (LA POSTE BF).

La Poste Burkina Faso (LA POSTE BF) a obtenu des fonds auprès du Fonds pour l'Amélioration des Qualités de Services (FAQS) de l'UPU sur son budget, exercice 2025, afin de financer l'acquisition de casiers électroniques DBOX d'au moins 40 casiers chacun pour la distribution des envois postaux, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché portant « acquisition, installation, et la mise en service de deux (02) automates de distribution de colis et courriers » au profit de LA POSTE BF.

La Poste Burkina Faso, dont l'identification complète est précisée aux Données particulières, sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition, la livraison, l'installation, le marquage et la mise en service de deux (02) casiers électroniques DBOX de 40 casiers chacun pour la distribution des envois postaux.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées (**agrément technique en informatique « D5 Catégorie unique »**) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

L'appel d'offres est composé d'un (01) lot unique :

acquisition, livraison, installation, marquage et mise en service de deux (02) casiers électroniques DBOX de 40 casiers chacun pour la distribution des envois postaux avec un budget prévisionnel de **cent quatre-vingt-quatorze mille neuf cent dix dollars américains (194 910 USD)** soit **cent quatorze millions (114 000 000) francs CFA TTC**.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **six (06) mois**

La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini par les procédures d'adjudications et d'achats figurant dans le Règlement financier et les Règles de gestion financière de l'Union Postale Universelle (UPU).

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations au Département des Marchés sis côté Est du bureau d'échange au 3329, Avenue Moogho-Naaba Wobgo (ex Bassawarga) Secteur 4 – Cité An II - BP 6000 Ouagadougou CNTC - 10 000 - Tél. : 25 41 90 41, et prendre connaissance des documents de l'Appel d'offres, du **lundi au jeudi de 7h30 à 12h30 puis de 13h00 à 16h 00 mn** et le **vendredi de 7h30 à 12h30 puis de 13h30 à 16h 30 mn**.

Les exigences en matière de qualifications sont : Voir le DPAO pour les informations détaillées.

Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) FCFA** pour le lot à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat du Département des Marchés de LA POSTE BF sis côté Est du bureau d'échange au 3329, Avenue Moogho-Naaba Wobgo (ex Bassawarga), Tél. : 25 41 90 41. La méthode de paiement sera par mandat 5CHP auprès de toute Agence LA POSTE BF.

Les offres présentées en **un (01) original et trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **trois millions quatre cent vingt mille (3 420 000) FCFA**, devront parvenir ou être remises à l'adresse : Département des Marchés de LA POSTE BF sis côté Est du bureau d'échange au 3329, Avenue Moogho-Naaba Wobgo (ex Bassawarga) Secteur 4 – Cité An II - BP 6000 Ouagadougou CNTC 10 000, Tél. : 25 41 90 41 au plus tard le **17/11/2025 à 9h00min**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **17/11/2025 à 09 h 00 mn TU** à l'adresse suivante : Siège LA POSTE BF, Avenue de la Nation (Rondpoint des Nations-Unies) - Bâtiment Direction Générale/ Salle de conférence 3^{ème} étage.

Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.

L'administration se réserve le droit d'accepter, de rejeter toutes les offres ou d'annuler la procédure de l'appel d'offres ouvert à tout moment avant l'attribution du marché ou de ne point donner suite à cet appel d'offres sans être tenue de fournir les raisons de sa décision.

**Le Président de la Commission
d'Attribution des Marchés**

Dr Christian ZOMBRE
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

BUREAU NATIONAL DES SOLS (BUNASOLS)

Acquisition de logiciel de cartographie au profit du BUNASOLS

Avis de demande de prix
N°2025-002/MARAH/SG/BUNASOLS/DG/PRM du : 10/10/2025
Financement : Budget BUNASOLS, Gestion 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, du Bureau National des Sols (BUNASOLS).

1. Le BUNASOLS dont l'identification complète est précisée aux données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de logiciel de cartographie au profit du BUNASOLS tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix. Agrements techniques requis :

- Domaine 1 catégorie C et Domaine 4 catégorie B ou
- SD2 et Domaine D1 catégorie B.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions sont en lot unique: Acquisition de logiciel de cartographie au profit du BUNASOLS;

3. Le délai d'exécution du lot unique ne devrait pas excéder : Trente (30) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable des marchés du BUNASOLS au 78 51 10 35/ 71 09 45 87

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Personne Responsable des Marchés du BUNASOLS et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA à l'Agence Comptable du BUNASOLS. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de six cent mille (600 000) FCFA pour le lot unique devront parvenir ou être remises au près de la Personne Responsable des Marchés, avant le **27/10/2025 à 09 heures**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : Le budget prévisionnel du lot unique est le suivant : Vingt millions (20 000 000) FCFA TTC.

La Personne Responsable de Marchés

IMA Boukaré

OFFICE NATIONAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Prestations en vue de la digitalisation des procédures métiers (Gestion Clientèle E-branchement, CRM, E-releve, E-paiement , E-caisse) de l'ONEA

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N°013/2025/ONEA/DG/SG/DM/SMTI**

1. La présente sollicitation de manifestation d'intérêt fait suite à l'Avis général de passation des marchés et au Plan de Passation des Marchés publics 2025 de l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement.
2. L'Office National de l'Eau et de l'Assainissement dispose de fonds et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestation intellectuelle relative à la digitalisation des processus support.
3. Les services comprennent :
 - La mise à la disposition de l'ONEA du personnel exigé pour développer en régie digitale de gestion de la clientèle de l'ONEA conformément aux descriptions sommaires des prestations attendues jointes
 - Le renforcement des capacités des informaticiens de l'ONEA sur les différents environnements de développement proposés.
4. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.
5. Le cabinet doit disposer **d'un agrément technique intégrateur (D5) délivré par le ministère en charge de l'économie numérique et justifier d'au moins de deux projets similaires.**

La durée de la mission est de **douze (12) mois.**

6. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret N°2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP du 21 mars 2023 et du décret N° 2024-1748/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.
7. Les candidatures seront évaluées sur la base des critères ci-après :
les domaines d'activités ;
les qualifications des candidats ;
le nombre d'années d'expérience ;
les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues au cours des cinq (05) dernières années (joindre les copies des pages de garde et de signature des marchés, les attestations de bonne fin ou de service fait).
8. Une liste de six (06) candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode : « **sélection sur la base de la qualité technique et du montant de la proposition financière (sélection qualité-coût)** ».
9. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous :

Office National de l'Eau et de l'Assainissement, Directeur des Marchés : Souleymane SANNE ; Siège ONEA - 220, Avenue de l'ONEA, Secteur 12 (Pissy) 01 BP 170 Ouagadougou 01 BURKINA FASO ; Tél. : (+226) 25 43 19 00 à 08/71 30 91 55 Fax : (+226) 25 43 19 11 ; E-Mail : dg@oneabf.com; oneadg@fasonet.bf; souleymane.sanne@oneabf.com.
10. Les dossiers de manifestations d'intérêt devront comporter les pièces suivantes :
une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Directeur Général de l'ONEA ;
une présentation du consultant ; des références des missions similaires réalisées par les Consultants ; des attestations de bonne exécution ou certificats attestant la bonne fin des prestations similaires réalisées.
11. Les manifestations d'intérêt doivent être rédigées en français, en trois (03) exemplaires (1 original + 2 copies) présentées sous forme d'une enveloppe et déposées sous plis fermés au siège de l'ONEA, Secrétariat courrier-arrivée, 220 Avenue de l'ONEA, secteur 12 (Pissy), Tél : 25 43 19 00 à 08, avec la mention : « **AMI N°0013/2025/ONEA/DG/SG/DM/SMTI pour les prestations en vue de la digitalisation des procédures métiers (Gestion Clientèle E-branchement, CRM, E-releve, E-paiement , E-caisse) de l'ONEA.** » au plus tard le **31/10/2025 à 09h 00 mn.**

NB : Le montant prévisionnel est de cent cinquante millions (150 000 000) FCFA TTC.

**Le Directeur des Marchés de l'ONEA,
Président de la Commission d'Attribution des Marchés,**

Souleymane SANNE

AGENCE DE CONSEIL ET DE MAÎTRISE D'OUVRAGE DELEGUEE EN BATIMENT ET AMENAGEMENT URBAIN (ACOMOD-BURKINA)

Recrutement d'un maître d'œuvre (bureaux d'études) pour la réalisation des études techniques et du suivi-contrôle des travaux de réhabilitation et d'amélioration d'espaces verts publics à Bobo Dioulasso

Rectificatif du Quotidien n°4250 – Jeudi 16 octobre 2025, page 41 portant sur le timbre de l'avis

**Avis à manifestation d'intérêt
N°2025-009/ACOMOD-BURKINA/DG/DPM du 10 Octobre 2025
N° DU FINANCEMENT Crédit IDA N°7413-BF
Reference STEP BF-PIU-PMDUVS-485290-CS-CQS**

1. Le Gouvernement du Burkina Faso a obtenu de l'Association internationale de développement (IDA), des fonds (Crédit IDA N°7413-BF) pour le financement du Projet de Mobilité et de Développement Urbain des Villes Secondaires (PMDUVS) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ces fonds pour effectuer les paiements au titre du contrat pour lequel cet avis à manifestation d'intérêt est publié.

2. Les services de consultant (« Services ») comprennent des prestations des études techniques et le suivi contrôle des travaux de réhabilitation et d'amélioration d'espaces verts publics à Bobo Dioulasso et consisteront essentiellement :

- (i) à la production d'un dossier d'étude technique d'Avant-Projet Sommaire (APS) ;
- (ii) à la production d'un dossier d'étude technique d'avant-projet détaillé (APD) ;
- (iii) à assurer la totalité des tâches de surveillance sur le terrain et du contrôle technique de l'exécution des travaux de bâtiments ;
- (iv) aux contrôles géotechniques (réalisation des essais, etc.) et topographiques des travaux de bâtiments ;
- (v) au suivi de la mise en œuvre des mesures compensatrices environnementales et de sauvegardes sociales ;
- (vi) au contrôle administratif et financier (établissement des attachements contradictoires, vérification des décomptes, des rapports, etc.).

Le délai global d'exécution des prestations du Consultant est de douze (12) mois dont quatre (04) mois pour les études (tranche ferme) et huit (08) mois pour le suivi contrôle (tranche conditionnelle) dont deux mois étalés sur la période de garantie d'un an des travaux.

Le détail des Termes de Référence (TDRs) pour les prestations peut être obtenu à l'adresse indiquée ci-dessous :

Secrétariat de la Direction de la Passation des Marchés (DPM) de l'ACOMOD-BURKINA, B.P 632 Ouagadougou CMS 10 011, Tél : (+226) 25 40 79 07 Ouagadougou – Burkina Faso. Email : acomodb@gmail.com ; Sise Avenue de l'Europe Ouagadougou, 1^{er} étage ; du lundi au jeudi de 07h30 mn à 12h30 mn et de 13h à 16h et le vendredi de 07h30 mn à 12h30 mn et de 13h30 mn à 16h30 mn.

3. Le Directeur Général de l'Agence de Conseil et de Maîtrise d'Ouvrage Délégée en bâtiment et aménagement Urbain (ACOMOD-BURKINA), agissant en tant qu'Agence partenaire pour le compte de l'Unité de Gestion du Projet de Mobilité et de Développement Urbain des Villes Secondaires (PMDUVS)) invite les firmes de consultants (« Consultants ») éligibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus en fournissant les informations pertinentes indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations demandées (la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment les références concernant l'exécution de missions similaires exécutées, l'organisation technique et managériale du candidat, les qualifications générales et le nombre de personnels professionnels permanent, le récépissé de déclaration d'existence à jour .

Les critères techniques d'évaluation et de sélection se présentent comme suit :

Critères	Notes
1. Nature des activités du candidat en relation avec le domaine des prestations : Le candidat devra justifier de sa qualification dans les domaines : études architecturales, techniques et contrôle des travaux de réalisation d'infrastructures de bâtiments y compris la mise en œuvre des mesures environnementales et sociales, de sécurité, santé et d'hygiène, à travers les expériences et agréments techniques, inscription aux ordres du métier (architecture et ingénierie) ...	05 points
2. Nombre d'années d'expérience : - < 03 ans (5 points) - Entre 03 et 05ans (10 points) - > 05 ans (15 points)	15 points
3. Qualification du candidat dans le domaine des prestations similaires durant les cinq (05) dernières années (2020 à 2024), justifiées par la fourniture d'une copie des pages de garde et de signature des contrats enregistrés aux impôts et des attestations de bonne fin : Quatre (04) missions d'études architecturales et techniques d'infrastructures de bâtiments (05 points par mission) ; Deux (02) missions d'études architecturales et techniques en aménagement d'espaces verts (05 points par mission) ; Quatre (04) missions de suivi-contrôle des travaux de bâtiments (05 points par mission) ; Deux (02) missions de suivi-contrôle des travaux d'aménagement d'espaces verts (05 points par mission). NB : Seul les références d'un montant supérieur ou égal à trente-cinq millions (35 000 000) FCFA seront considérées et aucune référence ne sera comptabilisée plus d'une (01) fois dans les missions décrites aux points i à iv.	60 points

4. Organisation technique et managériale du cabinet : Note de présentation du candidat : 8 points Organigramme : 7 points Définition des postes : 5 points	20 points
Total	100 points

4. Un consultant sera sélectionné conformément à la méthode de « **Qualification des Consultants (QC)** » en accord avec le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque mondiale de Juillet 2016 mis à jour en novembre 2017, août 2018, novembre 2020, septembre 2023 et février 2025.

5. Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leur capacité ; toutefois en se limitant à des groupements de **deux (02) membres** au plus.

6. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition 2016, révisé en novembre 2017, juillet 2018, novembre 2020, septembre 2023 et février 2025. Aussi, il est porté à l'attention des consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16, et 3.17 de la Section III du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition 2016, révisé en novembre 2017, juillet 2018, novembre 2020, septembre 2023 et février 2025, relatifs aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

7. Les Consultants intéressés peuvent consulter les termes de référence à l'adresse ci-dessous et aux jours ouvrables de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00.

8. Les manifestations d'intérêt en deux (02) exemplaires dont un (01) original et une (01) copie, plus les copies électroniques (fichiers scannés+ version world) doivent être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le **28 Octobre 2025 à 09 heures 00 mn TU** avec la mention « **Recrutement d'un maître d'œuvre (bureaux d'études) pour la réalisation des études techniques et du suivi-contrôle des travaux de réhabilitation et d'amélioration d'espaces verts publics à Bobo Dioulasso** ». Les consultants ont la possibilité de soumettre par courriel leur dossier aux adresses suivantes : Email : acomodb@gmail.com et coulibalyadj84@gmail.com

9. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

Adresse :

Secrétariat de la Direction de la Passation des Marchés de l'Agence de Conseil et de Maîtrise d'Ouvrage Délégée en bâtiment et aménagement urbain (ACOMOD-BURKINA), BP 632 Ouagadougou CMS 10 011, Tél : (+226) 25 40 79 07 Ouagadougou – Burkina Faso. Email : acomodb@gmail.com.

Le Directeur Général,

Diodama Gaston KABORE

Chevalier de l'Ordre de Mérite Burkinabè

**AGENCE DE CONSEIL ET DE MAÎTRISE D'OUVRAGE DELEGUEE EN BATIMENT ET AMENAGEMENT
URBAIN (ACOMOD-BURKINA)**

Recrutement d'un maître d'œuvre (bureaux d'études) pour la réalisation des études techniques et du suivi-contrôle des travaux de réhabilitation et d'amélioration d'espaces verts publics à KAYA

Rectificatif du Quotidien n°4250 – Jeudi 16 octobre 2025, page 43 portant sur le timbre de l'avis

**Avis à manifestation d'intérêt
N°2025-010/ACOMOD-BURKINA/DG/DPM du 10 Octobre 2025
FINANCEMENT : CREDIT IDA N° 7413- BF
Reference STEP BF-PIU-PMDUVS-485343-CS-CQS**

1. Le Gouvernement du Burkina Faso a obtenu de l'Association internationale de développement (IDA), des fonds (Crédit IDA N°7413-BF) pour le financement du Projet de Mobilité et de Développement Urbain des Villes Secondaires (PMDUVS) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ces fonds pour effectuer les paiements au titre du contrat pour lequel cet avis à manifestation d'intérêt est publié.

2. Les services de consultant (« Services ») comprennent des prestations des études techniques et le suivi contrôle des travaux de réhabilitation et d'amélioration d'espaces verts publics à KAYA et consisteront essentiellement :

- (vii) à la production d'un dossier d'étude technique d'Avant-Projet Sommaire (APS) ;
- (viii) à la production d'un dossier d'étude technique d'avant-projet détaillé (APD) ;
- (ix) à assurer la totalité des tâches de surveillance sur le terrain et du contrôle technique de l'exécution des travaux de bâtiments ;
- (x) aux contrôles géotechniques (réalisation des essais, etc.) et topographiques des travaux de bâtiments ;
- (xi) au suivi de la mise en œuvre des mesures compensatrices environnementales et de sauvegardes sociales ;
- (xii) au contrôle administratif et financier (établissement des attachements contradictoires, vérification des décomptes, des rapports, etc.).

Le délai global d'exécution des prestations du Consultant est de douze (12) mois dont quatre (04) mois pour les études (tranche ferme) et huit (08) mois pour le suivi contrôle (tranche conditionnelle) dont deux mois étalés sur la période de garantie d'un an des travaux.

Le détail des Termes de Référence (TDRs) pour les prestations peut être obtenu à l'adresse indiquée ci-dessous :

Secrétariat de la Direction de la Passation des Marchés (DPM) de l'ACOMOD-BURKINA, B.P 632 Ouagadougou CMS 10 011, Tél : (+226) 25 40 79 07 Ouagadougou – Burkina Faso. Email : acomodb@gmail.com ; Sise Avenue de l'Europe Ouagadougou, 1^{er} étage ; du lundi au jeudi de 07h30 mn à 12h30 mn et de 13h à 16h et le vendredi de 07h30 mn à 12h30 mn et de 13h30 mn à 16h30 mn.

3. Le Directeur Général de l'Agence de Conseil et de Maîtrise d'Ouvrage Délégée en bâtiment et aménagement Urbain (ACOMOD-BURKINA), agissant en tant qu'Agence partenaire pour le compte de l'Unité de Gestion du Projet de Mobilité et de Développement Urbain des Villes Secondaires (PMDUVS)) invite les firmes de consultants (« Consultants ») éligibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus en fournissant les informations pertinentes indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations demandées (la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment les références concernant l'exécution de missions similaires exécutées, l'organisation technique et managériale du candidat, les qualifications générales et le nombre de personnels professionnels permanent, le récépissé de déclaration d'existence à jour .

Les critères techniques d'évaluation et de sélection se présentent comme suit :

Critères	Notes
5. Nature des activités du candidat en relation avec le domaine des prestations : Le candidat devra justifier de sa qualification dans les domaines : études architecturales, techniques et contrôle des travaux de réalisation d'infrastructures de bâtiments y compris la mise en œuvre des mesures environnementales et sociales, de sécurité, santé et d'hygiène, à travers les expériences et agréments techniques, inscription aux ordres du métier (architecture et ingénierie) ...	05 points
6. Nombre d'années d'expérience : - < 03 ans (5 points) - Entre 03 et 05ans (10 points) - > 05 ans (15 points)	15 points
7. Qualification du candidat dans le domaine des prestations similaires durant les cinq (05) dernières années (2020 à 2024), justifiées par la fourniture d'une copie des pages de garde et de signature des contrats enregistrés aux impôts et des attestations de bonne fin : v. Quatre (04) missions d'études architecturales et techniques d'infrastructures de bâtiments (05 points par mission) ; vi. Deux (02) missions d'études architecturales et techniques en aménagement d'espaces verts (05 points par mission) ; vii. Quatre (04) missions de suivi-contrôle des travaux de bâtiments (05 points par mission) ;	60 points

viii. Deux (02) missions de suivi-contrôle des travaux d'aménagement d'espaces verts (05 points par mission). NB : Seul les références d'un montant supérieur ou égal à trente-cinq millions (35 000 000) FCFA seront considérées et aucune référence ne sera comptabilisée plus d'une (01) fois dans les missions décrites aux points i à iv.	
8. Organisation technique et managériale du cabinet : Note de présentation du candidat : 8 points Organigramme : 7 points Définition des postes : 5 points	20 points
Total	100 points

4. Un consultant sera sélectionné conformément à la méthode de « **Qualification des Consultants (QC)** » en accord avec le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque mondiale de Juillet 2016 mis à jour en novembre 2017, août 2018, novembre 2020, septembre 2023 et février 2025.

5. Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leur capacité ; toutefois en se limitant à des groupements de **deux (02) membres** au plus.

6. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition 2016, révisé en novembre 2017, juillet 2018, novembre 2020, septembre 2023 et février 2025. Aussi, il est porté à l'attention des consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16, et 3.17 de la Section III du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition 2016, révisé en novembre 2017, juillet 2018, novembre 2020, septembre 2023 et février 2025, relatifs aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

7. Les Consultants intéressés peuvent consulter les termes de référence à l'adresse ci-dessous et aux jours ouvrables de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00.

8. Les manifestations d'intérêt en deux (02) exemplaires dont un (01) original et une (01) copie, plus les copies électroniques (fichiers scannés+ version word) doivent être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le **29 octobre 2025 à 09 heures 00 mn TU** avec la mention « **Recrutement d'un maître d'œuvre (bureaux d'études) pour la réalisation des études techniques et du suivi-contrôle des travaux de réhabilitation et d'amélioration d'espaces verts publics à KAYA** ». Les consultants ont la possibilité de soumettre par courriel leur dossier aux adresses suivantes : Email : acomodb@gmail.com et coulilylady84@gmail.com

9. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

Adresse :

Secrétariat de la Direction de la Passation des Marchés de l'Agence de Conseil et de Maîtrise d'Ouvrage Délégée en bâtiment et aménagement urbain (ACOMOD-BURKINA), BP 632 Ouagadougou CMS 10 011, Tél : (+226) 25 40 79 07 Ouagadougou – Burkina Faso. Email : acomodb@gmail.com.

Le Directeur Général,

Diodama Gaston KABORE
Chevalier de l'Ordre de Mérite Burkinabè

AGENCE DE CONSEIL ET DE MAÎTRISE D'OUVRAGE DELEGUEE EN BATIMENT ET AMENAGEMENT URBAIN (ACOMOD-BURKINA)

Recrutement d'un maître d'œuvre (bureaux d'études) pour la réalisation des études techniques et du suivi-contrôle des travaux de réhabilitation et d'amélioration d'espaces verts publics à Ouahigouya

Avis à manifestation d'intérêt
N°2025-011/ACOMOD-BURKINA/DG/DPM du 15 Octobre 2025

PAYS : Burkina Faso
NOM DU PROJET : Projet de Mobilité et de Développement Urbain des Villes Secondaires (PMDUVS)
Composante 2 : Infrastructure urbaine et services de base
MAÎTRE D'OUVRAGE : Ministre des Infrastructures et du Désenclavement à travers l'Unité de Gestion du Projet de Mobilité et de Développement Urbain des Villes Secondaires (PMDUVS)
N° DU FINANCEMENT : Crédit IDA N°7413-BF
NOM DU MARCHÉ : Etudes techniques et contrôle travaux de réhabilitation et d'amélioration d'espaces verts publics à Ouahigouya
Reference STEP : BF-PIU-PMDUVS-485349-CS-CQS

1. Le Gouvernement du Burkina Faso a obtenu de l'Association internationale de développement (IDA), des fonds (Crédit IDA N°7413-BF) pour le financement du Projet de Mobilité et de Développement Urbain des Villes Secondaires (PMDUVS) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ces fonds pour effectuer les paiements au titre du contrat pour lequel cet avis à manifestation d'intérêt est publié.

2. Les services de consultant (« Services ») comprennent des prestations des études techniques et le suivi contrôle des travaux de réhabilitation et d'amélioration d'espaces verts publics à Ouahigouya et consisteront essentiellement :

- (i) à la production d'un dossier d'étude technique d'Avant-Projet Sommaire (APS) ;
 - (ii) à la production d'un dossier d'étude technique d'avant-projet détaillé (APD) ;
 - (iii) à assurer la totalité des tâches de surveillance sur le terrain et du contrôle technique de l'exécution des travaux de bâtiments ;
 - (iv) aux contrôles géotechniques (réalisation des essais, etc.) et topographiques des travaux de bâtiments ;
 - (v) au suivi de la mise en œuvre des mesures compensatrices environnementales et de sauvegardes sociales ;
 - (vi) au contrôle administratif et financier (établissement des attachements contradictoires, vérification des décomptes, des rapports, etc.).
- Le délai global d'exécution des prestations du Consultant est de Onze (11) mois dont quatre (04) mois pour les études (Tranche ferme) et sept (07) mois pour le suivi contrôle (Tranche conditionnelle) dont deux mois étalés sur la période de garantie d'un an des travaux.

Le détail des Termes de Référence (TDRs) pour les prestations peut être obtenu à l'adresse indiquée ci-dessous :

Secrétariat de la Direction de la Passation des Marchés (DPM) de l'ACOMOD-BURKINA, B.P 632 Ouagadougou CMS 10 011, Tél : (+226) 25 40 79 07 Ouagadougou – Burkina Faso. Email : acomodb@gmail.com ; Sise Avenue de l'Europe Ouagadougou, 1er étage ; du lundi au jeudi de 07h30 mn à 12h30 mn et de 13h à 16h et le vendredi de 07h30 mn à 12h30 mn et de 13h30 mn à 16h30 mn.

3. Le Directeur Général de l'Agence de Conseil et de Maîtrise d'Ouvrage Délégée en bâtiment et aménagement Urbain (ACOMOD-BURKINA), agissant en tant qu'Agence partenaire pour le compte de l'Unité de Gestion du Projet de Mobilité et de Développement Urbain des Villes Secondaires (PMDUVS) invite les firmes de consultants (« Consultants ») éligibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus en fournissant les informations pertinentes indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations demandées (la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment les références concernant l'exécution de missions similaires exécutées, l'organisation technique et managériale du candidat, les qualifications générales et le nombre de personnels professionnels permanent, le récépissé de déclaration d'existence à jour .

Les critères techniques d'évaluation et de sélection se présentent comme suit :

Critères	Notes
9. Nature des activités du candidat en relation avec le domaine des prestations : Le candidat devra justifier de sa qualification dans les domaines : études architecturales, techniques et contrôle des travaux de réalisation d'infrastructures de bâtiments y compris la mise en œuvre des mesures environnementales et sociales, de sécurité, santé et d'hygiène, à travers les expériences et agréments techniques, inscription aux ordres du métier (architecture et ingénierie) ...	05 points
10. Nombre d'années d'expérience : - < 03 ans (5 points) - Entre 03 et 05ans (10 points) - > 05 ans (15 points)	15 points
11. Qualification du candidat dans le domaine des prestations similaires durant les cinq (05) dernières années (2020 à 2024), justifiées par la fourniture d'une copie des pages de garde et de signature des contrats enregistrés aux impôts et des attestations de bonne fin : ix. Quatre (04) missions d'études architecturales et techniques d'infrastructures de bâtiments (05 points par mission) ; x. Deux (02) missions d'études architecturales et techniques en aménagement d'espaces verts (05 points par mission) ; xi. Quatre (04) missions de suivi-contrôle des travaux de bâtiments (05 points par mission) ; xii. Deux (02) missions de suivi-contrôle des travaux d'aménagement d'espaces verts (05 points par mission). NB : Seul les références d'un montant supérieur ou égal à trente-cinq millions (35 000 000) FCFA seront considérées et aucune référence ne sera comptabilisée plus d'une (01) fois dans les missions décrites aux points i à iv.	60 points

12. Organisation technique et managériale du cabinet :	
vii. Note de présentation du candidat : 8 points	20 points
viii. Organigramme : 7 points	
ix. Définition des postes : 5 points	
Total	100 points

4. Un consultant sera sélectionné conformément à la méthode de « **Qualification des Consultants (QC)** » en accord avec le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque mondiale de Juillet 2016 mis à jour en novembre 2017, août 2018, novembre 2020, septembre 2023 et février 2025.

5. Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leur capacité ; toutefois en se limitant à des groupements de **deux (02) membres** au plus.

6. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition 2016, révisé en novembre 2017, juillet 2018, novembre 2020, septembre 2023 et février 2025. Aussi, il est porté à l'attention des consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16, et 3.17 de la Section III du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition 2016, révisé en novembre 2017, juillet 2018, novembre 2020, septembre 2023 et février 2025, relatifs aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

7. Les Consultants intéressés peuvent consulter les termes de référence à l'adresse ci-dessous et aux jours ouvrables de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00.

8. Les manifestations d'intérêt en deux (02) exemplaires dont un (01) original et une (01) copie, plus les copies électroniques (fichiers scannés+ version word) doivent être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le **31 Octobre 2025 à 09 heures 00 mn TU** avec la mention « Recrutement d'un maître d'œuvre (bureaux d'études) pour la réalisation des études techniques et du suivi-contrôle des travaux de réhabilitation et d'amélioration d'espaces verts publics à Ouahigouya ». Les consultants ont la possibilité de soumettre par courriel leur dossier aux adresses suivantes : Email : acomodb@gmail.com et coulibalydj84@gmail.com

9. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

Adresse :

Secrétariat de la Direction de la Passation des Marchés de l'Agence de Conseil et de Maîtrise d'Ouvrage Délégée en bâtiment et aménagement urbain (ACOMOD-BURKINA), BP 632 Ouagadougou CMS 10 011, Tél : (+226) 25 40 79 07 Ouagadougou – Burkina Faso. Email : acomodb@gmail.com.

Le Directeur Général,

Diodama Gaston KABORE
Chevalier de l'Ordre de Mérite Burkinabè

MINISTRE DES INFRASTRUCTURES ET DU DESENCLAVEMENT

SERVICES DE CONSULTANTS POUR LA REALISATION DE L'AUDIT DE CONFORMITE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE DU PROJET CORRIDOR ECONOMIQUE LOME-OUAGADOUGOU-NIAMEY (PCE-LON) : exercice 2024 y compris la période 2022 et 2023, exercice 2025 et exercice 2026

Avis à manifestation d'intérêt
N°2025/1387/MID/SG/DMP/SMT-PI

PAYS : Burkina Faso

NOM DU PROJET : Projet Régional de Corridor Economique Lomé-Ouagadougou-Niamey (PCE-LON)

MAÎTRE D'OUVRAGE : Ministère des Infrastructures et du Désenclavement

N° DU FINANCEMENT :

DON N°D8910-BF :

REFERENCE STEP : BF-HYDROMET-471951-CS-CQS

1. Le Gouvernement du Burkina Faso a reçu un financement de la Banque Mondiale dans le cadre du Projet Régional de Corridor Economique Lomé-Ouagadougou-Niamey (PCE-LON). L'objectif de développement du PCE-LON est d'améliorer la connectivité régionale et les infrastructures communautaires socio-économiques le long du corridor entre les capitales du Togo, du Burkina Faso et du Niger. Conformément aux procédures de la Banque mondiale, le projet se propose d'utiliser une partie du financement pour effectuer les paiements au titre du marché relatif au recrutement d'un consultant pour la réalisation de l'audit de conformité environnementale et sociale du projet :

- o **Exercice 2024 y compris période 2022 et 2023 ;**
- o **Exercice 2025 ;**
- o **Exercice 2026.**

2. L'objectif global de la présente mission d'audit environnemental et social est de vérifier l'application effective des dispositions de l'accord de financement en matière de sauvegardes, des instruments de sauvegardes environnementale et sociale élaborés, ainsi que celles de la réglementation nationale applicable dans le cadre de la mise en œuvre des activités du projet, de capitaliser les acquis et de tirer les leçons et faire des recommandations pour des projets similaires ou futurs.

3. La Directrice des Marchés Publics du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement invite les candidats intéressés, à manifester leur intérêt pour les services ci-dessus en fournissant les informations pertinentes indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations demandées (la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment les références concernant l'exécution de missions similaires exécutées, l'organisation technique et managériale du candidat, les qualifications générales et le nombre de personnels professionnels permanent).

4. Les critères techniques d'évaluation et de sélection se présentent comme suit :

Critères	Notes
13. Présentation et contenu du dossier - Qualité de la présentation, du niveau de détails des informations fournies et des références du consultant ; 2,5 points - Qualité de l'organigramme et du personnel permanent du consultant : 2,5 points	5 points
14. Expérience générale dans l'audit de conformité environnementale et sociale des projets et programmes - Moins de 5 ans d'expérience : 0 pt - 5 ans d'expérience : 10 pts - Plus de 5 ans : 10 pts à raison de 1 pt par année supplémentaire	20 Points
15. Expérience pertinente du consultant justifiée avec des contrats et des attestations de bonne fin et/ou des procès-verbaux de validation : - o Expériences dans l'audit de conformité environnementale et sociale des projets et programmes : 20 points à raison de 10 pts par mission similaire ; - o Expériences dans l'audit de conformité environnementale et sociale des projets et programmes financés par la Banque Mondiale : 55 points	75 Points
✓ Une (01) mission conduite : 30 pts ✓ Au-delà d'une (01) mission : 25 pts à raison de 2,5 pts par mission	
Total	100 points

NB :

- Seules les références dûment justifiées (attestations de bonne fin d'exécution dûment signées ou Procès-Verbal de réception sans réserve accompagnés des pages de garde et de signature des marchés similaires) seront prises en compte.
- La note minimale pour être retenue sur la liste restreinte est de 80 points.

5. Un consultant sera sélectionné conformément à la méthode de « Qualification des Consultants (QC) » en accord avec le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque mondiale de Juillet 2016 mis à jour en novembre 2017, août 2018, novembre 2020, septembre 2023, février 2025 et septembre 2025.

6. Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leur capacité toutefois en se limitant à des groupements de trois (03) membres au plus.
7. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition 2016, révisé en novembre 2017, août 2018, novembre 2020, septembre 2023, février 2025 et septembre 2025.
8. Aussi, il est porté à l'attention des consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16, et 3.17 de la Section III du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition 2016, révisé en novembre 2017, août 2018, novembre 2020, septembre 2023, février 2025 et septembre 2025, relatifs aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.
9. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous : Direction des Marchés Publics du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement (DMP/MID), sis au 3ème étage du Building LAMIZANA, 03 BP 7011 Ouagadougou 03 Tél. : (226) 51 29 15 49 - E-mail : dmpmid@yahoo.fr. ou à l'Unité de Gestion du Projet Régional de Corridor Economique Lomé-Ouaga- Niamey (PCE-LON), 1er étage du Bâtiment R+2 couleur violette claire foncée sis au Secteur 52 Ouaga 2 000, Rue Nomba Mahamadi OUEDRAOGO, porte 341 en tournant à droite au dernier feu avant le monument des martyrs en provenance l'échangeur de Ouaga 2000, troisième carré à droite Téléphone : +226 67 51 00 00 , tobazingos@gmail.com du lundi au jeudi de 07h30 mn GMT à 12h30 mn GMT et de 13h GMT à 16h GMT et le vendredi de 07h30 mn GMT à 12h30 mn GMT et de 13h30 mn GMT à 16h30 mn GMT.
10. Les manifestations d'intérêt en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies plus une copie électronique (fichier modifiable) doivent être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le **21/10/2025 à 10 heures 00 mn TU** avec la mention « Manifestations d'intérêt recrutement d'un consultant pour la réalisation de l'audit de conformité environnementale et sociale du projet : Exercice 2024 y compris période 2022 et 2023, Exercice 2025 et Exercice 2026 ».

A l'attention de :

Madame la Directrice des marchés publics du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement, Madame Lizata SAVADOGO, Directrice des marchés publics

Direction des Marchés Publics du Infrastructures et du Désenclavement (DMP/MID) sise au 3ème étage du Building LAMIZANA, 03 BP 7011 Ouagadougou 03 Tél. : (226) 51 29 15 49 - E-mail : dmpmid@yahoo.fr (copie à : tobazingos@gmail.com).

La Directrice des Marchés Publics

Lizata SAVADOGO
Chevalier de l'Ordre du Mérite



APPELS D'OFFRES

DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Fournitures et Services courants

UNIVERSITÉ YEMBILA ABDOULAYE TOGUYENI

Acquisition de matériel agricole

Avis de DEMANDE DE PRIX

N°2025-006/UYAT/P/SG/PRCP du

Financement : Budget de Université de Yembila Abdoulaye TOGUYENI, exercice 2025

Montant prévisionnel : vingt-deux millions cent quatre-vingt-dix-sept mille (22 197 000) F CFA TTC

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025 de l'Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI.

1. L'Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI dont l'identification complète est précisée aux *Données particulières de la demande de prix (DPX)* lance une demande de prix ayant pour objet **l'acquisition de matériel agricole**
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. L'acquisition se décompose en **un lot unique**.
3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **trente (30) jours**.
4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à l'adresse ci-dessous :
Rue : Route de Bogandé, **Étage/ numéro de bureau :** Secrétariat de la **Personne Responsables de la commande publique** de l'Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI, sise à la Présidence de l'Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI
Pays : Burkina Faso ; **Ville :** Fada N'Gourma ; **Boîte postale :** BP 54 Fada N'Gourma ; **Numéro de téléphone :** 63 29 45 78
Adresse électronique :
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) FCFA** à l'Agence comptable de l'Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
6. Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **six cent soixante-cinq mille (665 000) F CFA** devront parvenir ou être remises au secrétariat de la **Personne Responsables de la commande publique** situé à la présidence de l'Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI avant le **27/10/2025 à 09 heures**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours** calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Bouraima KIRAKOYA

Attaché d'Intendance Scolaire et Universitaire

REGION DE L'EST

Acquisition de bacs à ordures de 7m3 au profit de la commune de Fada N'Gourma

AVIS DE DEMANDE DE PRIX
N: 2025-012/REST/PGRM/CO-FDG/SG/PRCP
Financement : Budget Communal (Fonds PREGOLS), Gestion 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025 de la Commune de Fada N'Gourma.

1. La commune de Fada N'Gourma dont l'identification complète est précisée aux *données particulières de la demande de prix* lance une demande de prix ayant pour objet, l'*acquisition de bacs à ordures de 7m3 au profit de la commune de Fada N'Gourma*.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
Les prestations sont en lot unique : **Acquisition de dix bacs à ordures de 7m3 au profit de la commune de Fada N'Gourma**.
3. Le délai d'exécution pour le lot unique ne saurait excéder **quarante-cinq (45) jours**.
4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable de la commande publique de la Mairie de Fada N'Gourma, KERE/SAWADOGO T. Véronique, BP 85 Fada N'Gourma, 1^{er} étage, 3^{ème} porte à gauche Tél : (+226) 75 05 56 87/ 70 38 37 25, Email : sawadogoveronica85@gmail.com
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Présidente de la Commission d'attribution des marchés sis au siège de la mairie de Fada N'Gourma, téléphone : +226 75 05 56 87/70 38 37 25 et moyennant paiement d'un montant non remboursable **de vingt mille (20 000) F CFA** à la régie de recettes de la Mairie de Fada N'Gourma ou à la Trésorerie régionale de l'Est.
6. Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **quatre cent mille (400 000) francs CFA** devront parvenir ou être remises à l'adresse de la Personne responsable de la Commande Publique ci-dessus indiquée avant le **27/10/2025 à 9h 00 mn TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**La Présidente de la Commission
d'Attribution des marchés**

T. Véronique KERE/SAWADOGO

COMMUNE RURALE DE PABRE

Acquisition de mobiliers scolaires au profit des écoles primaires de la commune de Pabré

Avis de demande de prix

N°2025-10/CRP/M/CAB/SMP du 07/10/2025

Financement : *budget communal, gestion 2025 (fonds propres)*

Enveloppe financière :

Lot unique : dix-neuf millions quatre cent mille (19 400 000) francs CFA TTC

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la commune de Pabré.

1. La commune de Pabré dont l'identification complète est précisée aux *Données particulières de la demande de prix (DPDPX)* lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de mobiliers scolaires au profit des écoles primaires de la commune de Pabré tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en lot unique

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **trente (30) jours**.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au **service courrier de la mairie**.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix **au service courrier de la mairie de Pabré** et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) Francs CFA à la régie de recette de la mairie**. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant :

➤ **Lot unique : quatre cent cinquante mille (450 000) Francs CFA** devra parvenir ou être remises à l'adresse **au service courrier de la mairie**, au plus tard le **27/10/2025, à 9 heures**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours calendaires**, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

TONDE W. Alphonse

Attaché d'intendance scolaire et universitaire

COMMUNE RURALE DE PABRE

**Acquisition de matériels médicaux techniques au profit des formations
Sanitaires de la commune de Pabré**

Avis de demande de prix

N°2025-11/CRP/M/CAB/SMP du 07/10/2025

Financement : *budget communal, gestion 2025 (fonds propres)*

Enveloppe financière :

Lot unique : cinquante-sept millions trois cent quarante-deux mille cent soixante-six (57 342 166) francs CFA TTC

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la commune de Pabré.

1. La commune de Pabré dont l'identification complète est précisée aux *Données particulières de la demande de prix (DPDPX)* lance une demande de prix ayant pour objet *acquisition complémentaire de matériels médicaux techniques au profit des formations sanitaires de la commune Pabré* tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées (agrément technique A3) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en lot unique

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **trente (30) jours.**

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au **service courrier de la mairie.**

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix **au service courrier de la mairie de Pabré** et moyennant paiement d'un montant non remboursable :

- **Lot unique : cinquante mille (50 000) Francs CFA à la régie de recette de la mairie.** En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant :

- **Lot unique : un millions (1 000 000) Francs CFA** devra parvenir ou être remises à l'adresse **au service courrier de la mairie**, au plus tard le **27/10/2025, à 9 heures**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours calendaires**, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

TONDE W. Alphonse

Attaché d'intendance scolaire et universitaire

COMMUNE RURALE DE PABRE

Acquisition de matériels informatiques et péri informatiques au profit de la mairie de Pabré

Avis de demande de prix

N°2025-12/CRP/M/CAB/SMP du 07/10/2025

Financement : *budget communal, gestion 2025 (fonds propres)*

Enveloppe financière :

Lot unique : dix-neuf millions trois cent mille (19 300 000) francs CFA TTC

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la commune de Pabré.

1. La commune de Pabré dont l'identification complète est précisée aux *Données particulières de la demande de prix (DPDPX)* lance une demande de prix ayant pour objet *acquisition de matériels informatiques et péri informatiques au profit de la mairie de Pabré* tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées (**agrément domaine1 catégorie A**) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en lot unique

Acquisition de matériels informatiques et péri informatiques au profit de la mairie de Pabré.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **trente (30) jours**.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au **service courrier de la mairie**.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix **au service courrier de la mairie de Pabré** et moyennant paiement d'un montant non remboursable :

- **Lot unique : vingt mille (20 000) Francs CFA à la régie de recette de la mairie.** En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant :

- **Lot unique : quatre cent cinquante mille (450 000) Francs CFA** devra parvenir ou être remises à l'adresse **au service courrier de la mairie**, au plus tard le **27/10/2025, à 9 heures** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours calendaires**, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

TONDE W. Alphonse

Attaché d'intendance scolaire

REGION DE YAADGA**Travaux de réalisation de quatre (04) blocs de latrines à cinq (05) postes dont un (01) poste sera aménagé pour les personnes vivantes avec un handicap moteur et un (01) poste réserver pour la gestion hygiénique des menstrues, dans la région de Yaadga**

Avis de demande de prix
 N°2025-12/ /MATM/R-YDG/GVT-OHG/SG
 Financement : Budget Etat, Gestion 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'environnement de Yaadga (DREAE/YDG).

La Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'environnement de Yaadga lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux se décomposent en deux lots constitués des réalisations suivantes :

Lot 1 : réalisation de deux (02) blocs de latrines à cinq (05) postes dont un (01) poste sera aménagé pour les personnes vivantes avec un handicap moteur et un (01) poste réservé pour la gestion hygiénique des menstrues, dans les provinces du Yatenga pour un montant de quatorze millions sept cent mille (14 700 000) de francs CFA TTC ;

Lot 2 : réalisation de deux (02) blocs de latrines à cinq (05) postes dont un (01) poste sera aménagé pour les personnes vivantes avec un handicap moteur et un (01) poste réservé pour la gestion hygiénique des menstrues, dans les provinces du Zoundoma et du Yatenga pour un montant de quatorze millions sept cent mille (14 700 000) de francs CFA TTC.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées (Agrément Lp) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **quarante-cinq (45) jours pour chaque lot.**

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées (**Agrément Lp**) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la DREAE/YDG BP : 39 OUAHIGOUYA, Tel : 70 17 32 10/24 55 05 48 email : drea.nord@eau.gov.bf.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans les bureaux de la DREAE/YDG BP : 39 OUAHIGOUYA, Tel : 24 55 05 48 email : drea.nord@eau.gov.bf et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA par lot** au Trésor Public de Ouahigouya. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées **en un original et 02 copies, ainsi que la version électronique contenue dans une clé USB**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'**une garantie** de soumission d'un montant de **deux cent cinquante mille (250 000) de francs CFA par lot** et devront parvenir ou être remises à la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement de Yaadga, Ouahigouya, le **27/10/2025 à 09 heures soit l'heure** d'ouverture des plis qui sera faite immédiatement en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister dans la salle de réunion de la direction régionale de l'eau et de l'assainissement de l'Environnement de Yaadga.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

**Le Secrétaire Général de la Région de Yaadga
 Président de la Commission Régionale d'Attribution des Marchés**

Kouilga Albert ZONGO
 Administrateur Civil
 Chevalier de l'Ordre de l'Étalon
 Médaillé d'Honneur des Collectivités Locales

REGION DE YAADGA

Travaux de réhabilitation des forages équipés de pompes à motricité humaine dans les zones la région de Yaadga pour le compte de la direction régionale de l'eau et de l'assainissement de l'environnement de yaadga

Avis de demande de prix
N°2025-13/MATM/R-YDG/GVT-OHG/SG
Financement : Budget Etat, Gestion 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de Yaadga.

1. La Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de Yaadga lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les *Données particulières de la demande de prix*.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées de **type Fn2 minimum** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en trois lots constitués des réalisations suivantes :

- **Lot 1 : Acquisition de PMH complète et de pièces de rechanges en vue de la réparation des forages équipés de PMH et de dispositif de pompage solaire au profit de la DREAE Yaadga pour les interventions d'urgence, pour un montant de Cinquante millions neuf cent soixante-cinq mille (50 965 000) francs CFA TTC ;**
- **Lot 2 : Réhabilitation de forages équipés de Pompes à motricité Humaine PMH dans les localités de la province de Yatenga pour un montant de Vingt-deux millions cinq cent mille (22 500 000) francs CFA TTC**
- **Lot 3 Réhabilitation de forages équipés de Pompes à motricité Humaine PMH dans les localités des provinces de Zandoma et du Lorum pour un montant de Vingt-huit millions cinq cent mille (28 500 000) francs CFA TTC**

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder :

- lot 1 : trente (30) jours
- lot 2 : quarante-cinq (45) jours
- lot 3 : quarante-cinq (45) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de DREAE/YDG BP : 39 OUAHIGOUYA, Tel : 78 26 13 75/ 24 55 05 48 email : dreanordohg@yahoo.com

5. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la DREAE/YDG BP : 39 OUAHIGOUYA, Tel : 24 55 05 48/70 17 32 10 email : dreanordohg@yahoo.com

6. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans les bureaux de la DREAE/NORD BP : 39 OUAHIGOUYA, Tel : 78 26 13 75/ 24 55 05 48 email : dreanordohg@yahoo.com

et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA par lot** au Trésor Public de Ouahigouya. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

7. Les offres présentées en un original et 02 copies, ainsi que la version électronique contenue dans une clé USB, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de:

- lot 1: **un million (1 000 000) francs CFA**;
- lot 2: **quatre cent mille (400 000) Francs CFA**;
- lot 3 :**cinq cent mille (500 000) Francs CFA** et devront parvenir ou être remises à la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'environnement de Yaadga, BP 203 Ouahigouya, le **27/10/2025 à 09 heures**, soit l'heure d'ouverture des plis qui sera faite immédiatement en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister dans la salle de réunion de la direction régionale de l'eau et de l'assainissement de l'environnement de Yaadga.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

8. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Le Secrétaire Général de la Région de Yaadga
Président de la Commission Régionale d'Attribution des Marchés

Albert Kouilga ZONGO
*Administrateur Civil
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon
Médaille d'Honneur des Collectivités locales*

REGION DU NAZINON

COMMUNIQUE

Le président de la Commission Communale d'Attribution des Marchés de Bindé porte à la connaissance des éventuels soumissionnaires de la **demande de Prix N°2025-04/RNZN/PZNW/CBIN/M** du 06 octobre 2025 relative à la réalisation d'un jardin communal dans la commune de Bindé et publiée dans la revue N°4250 du 16 octobre 2025 que la date de dépouillement, qui était prévue pour le 25 octobre 2025, a été reportée pour le lundi 27 octobre 2025, compte tenu que la date du 25 octobre tombe sur un jour non ouvrable (samedi).

DIAMEBOU B. Pierre

COMMUNE DE BANFORA

COMMUNIQUE

N° 2025-002 /CBFR/SG/PRM/

La Personne Responsable des Marchés de la commune de Banfora, Président de la commission d'attribution des Marchés, informe les candidats à la demande de prix N°2025-07/CBFR/M/SG/PRM du 04 septembre 2025 relative aux travaux de construction de deux (02) radiers à Kossara et au secteur 08 de Banfora, publié dans la revue des marchés publics **N°4248 du mardi 14 octobre 2025**, est sans **date d'ouverture des plis** et que ladite date est fixée le **24 octobre 2025**.

Il s'excuse des désagréments que cela pourrait engendrer et sait compter sur votre bonne compréhension.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Mamadou YEYE

Administrateur Civil

REGION DU NAZINON

Constitution de son répertoire additif de fournisseurs et prestataires pour l'année 2025

Avis à manifestation d'intérêt

N° 2025-02/ MAHSN/NZN/DR

Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés (PPM 2025), la Direction Régionale de l'Action Humanitaire et de la Solidarité Nationale du Nazinon (DRAHSN-NZN) lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire additif des fournisseurs et prestataires pour l'année 2025. L'objectif principal de cet avis à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composé de prestataires /fournisseurs/ que la DRAHSN-NZN pourra consulter dans le cadre des demandes de cotation pour la fourniture de biens et services et la réalisation des prestations de service. Peuvent soumissionner les personnes ou entreprises spécialisées dans les domaines suivants :

❖ Lot1 : Travaux de construction et de réhabilitation de bâtiments administratifs

Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous pli fermé portant uniquement la mention « avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs et prestataires de la Direction Régionale de l'Action Humanitaire et de la Solidarité Nationale du Nazinon ».

Elles doivent comporter les informations et pièces ci-après :

- ❖ Être du domaine principal de soumission ;
- ❖ Être légalement constitué (une attestation de situation fiscale et un registre de commerce et du crédit mobilier).
- ❖ L'agrément technique B1 ou plus dans le domaine de BTP ;
- ❖ Un contact téléphonique permanent.

Les entreprises ayant déjà déposé leurs offres sont invitées à les compléter avec les informations et pièces requises. Les candidats intéressés peuvent obtenir les informations complémentaires auprès du Chef de service de Gestion des finances de la Direction Régionale de l'Action Humanitaire et de la Solidarité Nationale du Nazinon sise à Manga (Rez de chaussée du Bâtiment administratif), Tel : 72 00 99 94

Les offres ou les pièces à compléter devront être remises main à main l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le **22/10/2025 à 09 heures**. La Direction Régionale de l'Action Humanitaire et de la Solidarité Nationale du Nazinon se réserve le droit de ne donner suite à une quelconque offre reçue.

La Directrice Régionale

KANYALA LARISSA CARINE

Conseiller d'Education Féminine



La célérité dans la transparence